

Green Expertise et le Handicap

Comme exprimé dans notre **Charte d'engagement Qualité et RSE**, Green Expertise accorde une importance toute particulière à ses **valeurs fondamentales**, fondées sur :

- Un travail de **qualité** conforme aux besoins et attente du client
- Une approche **bienveillante** sans jugement ni critique
- Une **intégrité** dans les missions réalisées
- Une **transparence** dans le travail réalisé et dans les méthodes utilisées
- Un **respect de la réglementation** applicable au métier de formateur

En ce sens, il est primordial pour nous de pouvoir accompagner toute personne désirant se former afin qu'elle puisse bénéficier de **formations sur-mesure et de qualité, adaptées à ses besoins et à ses attentes.**

Afin de rendre la formation accessible à un public plus large, Green Expertise propose une **prestation en présentiel et une à distance, en classe virtuelle.**

- Une formation en présentiel pourrait effectivement convenir à une personne présentant un handicap auditif et/ou moteur, selon son degré de handicap et les équipements dont elle dispose et/ou qui sont mis à sa disposition.
- A l'inverse, cela peut ne s'appliquer pas à une personne présentant un handicap visuel, pour qui la formation en présentiel pourrait ne pas être adaptée. Dans ce cas, selon son degré d'handicap et les équipements dont elle dispose et/ou qui sont mis à sa disposition, il pourrait être judicieux de recourir à une formation à distance.

Nous tâchons de savoir, dès **l'analyse du besoin de formation** auprès du client, si un ou plusieurs de ses salariés se trouvent en situation de handicap et d'identifier la famille de handicap qui les concerne afin d'adapter notre méthodologie et nos exercices pratiques.

Dans le cas d'une formation présentielle, nous nous assurons qu'une salle accessible aux PMR et que du matériel adéquat seront mis à notre disposition. Nous pourrions également intervenir auprès du stagiaire à sa demande et/ou avec son accord pour l'accompagner dans ses déplacements, remplir le quiz de connaissance final (sur la base de ses réponses), et signer la feuille d'émargement.

Si nous ne sommes pas en mesure de nous adapter aux besoins du stagiaires de telle sorte à pouvoir lui fournir une prestation de la meilleure qualité possible, adaptée à ses besoins et à ses attentes, **nous l'orienterons vers des organismes spécialisés tels que l'AGEFIPH ou Handijob06.**



GREEN EXPERTISE
 Juliette Guesdon
 69, Chemin de la Séréna - 06100 NICE
 Tél : 06 43 69 75 49
 Siret : 539 069 609 00011
 contact@green-expertise.com

Juliette Guesdon

Dirigeante de Green Expertise et référente Handicap

